

Prix de la recherche de la Faculté des sciences

Le Vice-décanat à la recherche a pour mandat de promouvoir la qualité de la recherche effectuée à la Faculté des sciences. C'est pourquoi il a choisi de mettre en place un concours facultaire des Prix de la recherche dont l'objectif est de valoriser la recherche et de célébrer l'excellence des chercheuses et chercheurs de la Faculté.

Catégories des prix

- [Catégorie Professeur.e.s](#)
- [Catégorie Chargé.e-s de cours](#)
- [Catégorie Employé.e-s de soutien](#)
- [Catégorie Meilleure recherche étudiante](#)

Dépôt de candidatures

1. Chaque département, institut, centre, et unité de recherche facultaire peut proposer plusieurs candidatures pour chacun des prix;
2. Les personnes intéressées peuvent aussi déposer elles-mêmes leur candidature;
3. La date limite pour déposer les dossiers est le **5 janvier 2026 à 17h**. Veuillez noter qu'aucune prolongation ne sera accordée après cette date;
4. Le dépôt des dossiers se fait uniquement par courriel à vdr.sciences@uqam.ca.

Sélection des candidatures

Un comité de sélection fera ses recommandations au Conseil académique de la Faculté des sciences qui aura la responsabilité d'attribuer ces distinctions aux récipiendaires.

Remise des prix

- Les prix sont généralement remis au printemps lors d'un événement facultaire;
- Le prix de la meilleure recherche étudiante est accompagné d'une bourse de 1 000 \$ et d'un certificat.

Catégorie Professeur·e·s

- Le **Prix Relève** récompense un·e professeur·e dont les débuts en recherche indiquent une promesse d'impact exceptionnel. La personne candidate doit être professeur·e permanent·e à la Faculté des sciences et à l'emploi de l'UQAM depuis au plus 10 ans¹;
- Le **Prix Expert** souligne le parcours exceptionnel en recherche d'un·e professeur·e de la Faculté des sciences en milieu de carrière à l'emploi de l'UQAM depuis au moins 10 ans;
- Le **Prix Carrière** couronne l'ensemble de la carrière d'un·e professeur·e de la Faculté des sciences qui doit avoir réalisé la majorité de sa carrière à l'UQAM.

Critères de sélection

- L'obtention de soutien financier externe substantiel pour l'établissement de son programme de recherche à l'UQAM (30 %) ;
- La formation de la relève scientifique (supervision d'étudiant·e·s et de stagiaires postdoctoraux, qualité de la relève formée (bourses, emploi, etc.)) (30 %) ;
- L'impact de la recherche menée à l'UQAM (contenu et retombées des publications et brevets, communications et activités de transfert, invitations prestigieuses, prix, participation à des comités, directions scientifiques, etc.) (40 %).

Composition des dossiers de candidature

Les dossiers de candidature doivent contenir les documents suivants, réunis en **un seul document (PDF)** :

- Formulaire d'accompagnement de la candidature;
- Une copie d'un CV officiel (commun, CRSNG, CRSH, ou IRSC uniquement) incluant la **liste complète** des publications/brevets/réalisations depuis le début de la carrière en recherche ainsi que la liste complète des personnes encadrées;
- Une résolution d'appui de l'Assemblée du département d'attache;
- Un texte expliquant en quoi le programme de recherche témoigne d'un rayonnement international ou a un impact démontrable sur la recherche tant à l'UQAM qu'ailleurs (500 mots);
- Deux lettres d'appui, rédigées par des experts du domaine et externes à l'UQAM, expliquant au comité de sélection en quoi la candidature mérite d'être récompensée. Les lettres doivent être rédigées de façon à démontrer de façon explicite l'excellence du dossier.

¹ Excluant les congés parentaux

Catégorie Chargé-e-s de cours

La personne candidate :

- Est chargée de cours dans un département ou une unité de recherche de la Faculté des sciences et travaille, à ce titre, à raison d'au moins une charge de cours par année académique à la Faculté des sciences;
- Ne doit pas avoir le statut d'étudiant-e à temps plein ou être en stage postdoctoral;
- Ne doit pas faire partie du corps professoral (régulier ou sous octroi).

Critères de sélection

- L'impact de la recherche (contenu et retombées des publications et brevets, communications et activités de transfert, invitations prestigieuses, prix, participation à des comités, etc.) (50 %) ;
- La formation de la relève scientifique (direction de mémoires, de thèses, d'étudiant-e-s et de stagiaires postdoctoraux, qualité de la relève formée) (40 %) ;
- Le financement de la recherche (subventions et contrats de recherche obtenus seuls ou en collaboration) (10 %).

Composition du dossier de candidature

Les dossiers de candidature doivent contenir les documents suivants, réunis en **un seul document (PDF)** :

- Les coordonnées de la personne candidate et de la personne proposant la candidature, le cas échéant ;
- Une copie d'un CV incluant la liste complète des publications/brevets/réalisations; la liste du personnel hautement qualifié (PHQ) formé (en indiquant le degré d'implication dans la formation, le cas échéant) et toutes autres informations nécessaires à l'évaluation du dossier (voir section critères);
- Au moins une lettre de recommandation ou de soutien provenant de la direction de département ou d'une unité de recherche². La lettre doit être rédigée de façon à mettre en lumière les qualités de la personne candidate relativement aux critères d'évaluation;
- Un texte énumérant les raisons motivant la candidature de cette personne, démontrant en quoi elle se distingue dans le cadre de son travail en faisant preuve d'une implication et d'un apport remarquables en recherche à la Faculté des sciences (500 mots).

² Centre de recherche ou équipe de recherche (ou autre unité de la Faculté des sciences, si pertinent).

Catégorie Employé·e·s de soutien

Ce prix récompense la contribution d'une personne employée de soutien à l'avancement de la recherche et à la formation de personnel hautement qualifié à la Faculté des sciences.

La personne candidate :

- Travaille à titre d'employée de soutien³, un minimum de sept heures par semaine;
- Ne doit pas être étudiante à temps plein ou en stage postdoctoral;
- Ne doit pas faire partie du corps professoral (régulier ou sous octroi).

Critères de sélection

- Démonstration de l'implication en recherche à la Faculté des sciences :
 - Contribution à la formation de la relève (encadrement de PHQ, mentorat, etc.) (40 %) ;
 - Soutien à une équipe de recherche (technique, logistique, gestion de projets, organisation de conférences, etc.) (40 %) ;
- Démonstration de l'impact sur la recherche (reconnaissance par le biais de publications, brevets, communications, activités de transfert, prix et distinctions, etc.) (20 %).

Composition du dossier de candidature

Les dossiers de candidature doivent contenir les documents suivants, réunis en **un seul document (PDF)** :

- Les coordonnées de la personne candidate et de la personne proposant la candidature, le cas échéant;
- Une copie d'un CV incluant la liste complète des publications/brevets/réalisations; la liste du PHQ formé (en indiquant le degré d'implication dans la formation, le cas échéant) et toutes autres informations nécessaires à l'évaluation du dossier (voir section critères);
- Au moins une lettre de recommandation provenant de la direction de département ou de l'unité de recherche⁴. La lettre doit être rédigée de façon à mettre en lumière les qualités de la personne candidate relativement aux critères d'évaluation;
- Un texte énumérant les raisons motivant la candidature de cette personne, expliquant en quoi elle se distingue dans le cadre de son travail en faisant preuve d'une implication et un apport remarquables en recherche à la Faculté des sciences (500 mots).

³ Les personnes employées de soutien qui font de la recherche et qui répondent aux critères de sélection sont invitées à déposer leur candidature.

⁴ Centre de recherche ou équipe de recherche (ou autre unité de la Faculté des sciences si pertinent).

Prix de la meilleure recherche étudiante

Ce prix souligne la qualité scientifique de la recherche étudiante réalisée à la Faculté des sciences de l'UQAM et représentée soit par :

- 1) une publication dont la personne étudiante est la principale artisane⁵ (auteur.trice principal.e ou de correspondance); **ou**
- 2) un produit de la recherche (invention, logiciel, etc.).

Le statut de la personne étudiante peut être actif, finissant potentiel ou récemment diplômé lors du dépôt de sa candidature.

Critères de sélection

- La qualité et l'originalité (60 %) :
 - Le défi scientifique relevé, la qualité et l'originalité de la recherche publiée ou réalisée, l'étendue du travail réalisé;
- L'impact (40%) :
 - L'impact de la recherche réalisée pour le domaine ou la société (reconnaissance obtenue par les pairs dans le domaine, présentation de la recherche dans des congrès, auprès du grand public, pour les utilisateurs de la production scientifique, etc.)

Composition du dossier de candidature

Les dossiers de candidature doivent contenir les documents suivants, réunis en **un seul document (PDF)** :

- Les coordonnées de la personne candidate et de la personne proposant la candidature, le cas échéant;
- Une copie de l'article accepté ou publié (au cours des deux années précédentes, à partir de la date limite de dépôt du dossier au concours); ou une description du produit de la recherche
- Une lettre d'un maximum de 2 pages rédigée par la personne étudiante, résumant la recherche et son impact d'une façon compréhensible pour un large public. Cette lettre doit permettre au comité de sélection de comprendre facilement le travail réalisé, sa qualité et sa portée, et en quoi il mérite le Prix de la meilleure recherche étudiante. Cette lettre doit également expliquer les spécificités du domaine de recherche (ex. : nombre

⁵ Si ce n'est pas le cas, la personne étudiante doit expliquer son rôle et pourquoi elle mérite le Prix de la meilleure recherche étudiante.

moyen de publications par année; ordre des auteurs; importance de certaines conférences dans le domaine; etc.).

- Une copie des commentaires des personnes évaluatrices de l'article ou du produit de la recherche, ou une lettre d'une personne utilisatrice du produit de la recherche (invention, logiciel, etc.);
- Une copie des réponses faites aux commentaires des personnes évaluatrices de l'article, le cas échéant;
- Une lettre de la direction de la personne étudiante expliquant :
 1. Sa propre contribution et celle de la personne étudiante à l'article ou au produit de la recherche;
 2. L'originalité du travail de recherche et l'impact potentiel sur la communauté scientifique ou la société. Cette lettre devra aussi démontrer que la recherche a été réalisée à l'UQAM.
- Une lettre de la direction du programme attestant que la personne étudiante est inscrite à temps plein dans un programme de la Faculté des sciences ou a été diplômée dans un programme de la Faculté des sciences;